

Grenoble, le 16 février 2017

La Ville de Grenoble organise un Forum « Accès aux droits » et lance sa plateforme « Solidarités Grenoble »

Jeudi 16 février,
de 13h30 à 18h

Vendredi 17 février,
de 8h30 à 14h

Le Patio
97 galerie de l'Arlequin

Forum ACCÈS AUX DROITS



L'accès aux droits est un des axes prioritaires de la Ville de Grenoble en matière de solidarité locale. Afin de structurer l'action municipale, une démarche de concertation a été menée en amont en lien avec l'ODENORE (Observatoire des Non-Recours aux Droits), qui a permis la réalisation d'un diagnostic complet et la création de groupes de travail thématiques. Cette démarche a mené à l'organisation d'un **Forum de l'accès aux Droits des 16 et 17 février 2017.**

Ouvert sur inscription aux associatifs, usagers, personnels des structures locales et institutions, professionnels de la thématique etc., il permettra, à la suite des propositions et des débats, d'adopter **un « Plan d'actions pour l'accès aux droits et contre le non-recours », que la Ville s'engagera à déployer et à soutenir dans les prochaines années.**

Six thématiques ont été définies, qui feront notamment l'objet des mesures pionnières suivantes :

Développer notre capacité à aller au-devant des publics qui ne recourent pas à leurs droits

- Mise en place d'un outil itinérant, une « **caravane des droits** », pour mieux informer et orienter sur les droits sociaux et développer notre capacité à aller au-devant des publics.
- Création d'une « **équipe juridique mobile** », spécialisée sur les questions de droit à l'hébergement et au logement, et autres droits éventuels.

Premier accueil inconditionnel : la clé d'entrée dans les droits sociaux

- Plaidoyer pour la création, sur notre territoire, d'un « **réseau du premier accueil social inconditionnel** », intégrant la mission de domiciliation qui incombe aux communes.
- Intégrer ce réseau du premier accueil social inconditionnel dans un « **Accord conventionnel sur l'accès aux droits** », qui se fixerait des objectifs, des moyens et des outils communs entre toutes les institutions locales.

Contribuer à faire du numérique un outil d'accès aux droits pour tous

- Création de la **plateforme « solidarités-grenoble.fr »** (*voir plus bas*), associée à un « **réseau de points d'accès au numérique** » à Grenoble et dans l'agglomération, établi avec l'association Emmaüs Connect.
- Travail autour du concept de « **coffre-fort numérique** »

Une place particulière aux enjeux d'accès aux droits concernant les 18-25 ans

- Création d'une instance commune : une « **cellule de suivi des jeunes majeurs en situation d'urgence** » pour croiser les informations sur les situations complexes des jeunes en difficulté, puis activer les leviers efficaces pour en sortir.
- Mobilisation du **fonds « coup de pouce jeunes »**, une enveloppe dédiée au sein des aides sociales facultatives du CCAS, et dotée de 50 000 euros par an.

Accès à la santé : un enjeu au cœur de l'accès aux droits

- Pérennisation, avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé, de l'expérimentation des « **médiateurs pairs en santé** », qui a permis d'identifier et de traiter des situations de non recours d'une grande gravité.
- Mise en place d'un réseau de « **centres médico-scolaires** », dans les Maisons des Habitants, prise en charge dans des lieux adaptés, en proximité.

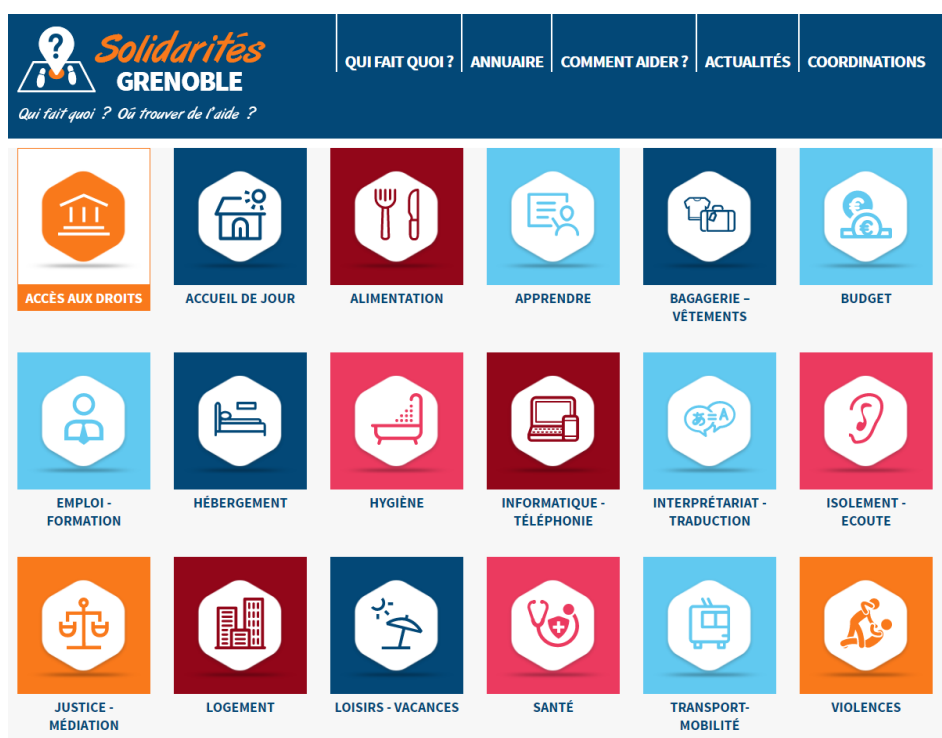
La question des travailleurs pauvres : un phénomène de société encore méconnu

- Soutenir sur le long terme le « **Pôle d'Inclusion Financière** » du CCAS, plateforme d'accueil et d'accompagnement centrée sur la gestion des budgets fragiles. Cette plateforme sera par ailleurs ouverte à l'ensemble des agents du service public municipal, ainsi qu'à des institutions partenaires.

Ce forum sera l'occasion de lancer la plateforme « Solidarités Grenoble » via le site www.solidarites-grenoble.fr.

Réalisé en collaboration avec les acteurs de la solidarité grenobloise (associations et institutions), il vise à faciliter l'accès aux droits, en aidant les personnes en difficulté et celles qui les accompagnent à savoir où trouver les services ou le soutien dont ils ont besoin : alimentation (où se nourrir peu cher ou gratuitement, matin, midi, et soir, etc.), logement, vêtements, hygiène, accueil de jour, formation...

Plus de 170 acteurs du territoire (bénévoles, travailleurs sociaux...) sont impliqués dans cette démarche, pour y proposer des services. Un onglet « comment aider ? » permet aux particuliers de proposer des dons, en temps, en biens matériels ou financiers.



ALIMENTATION

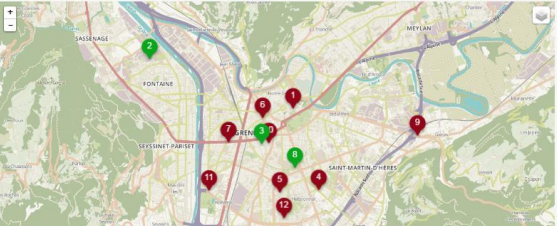
DISTRIBUTION DE COLIS ALIMENTAIRES GRATUITS OU PAS CHERS



- Manger pas cher ou gratuitement
- Distribution de colis alimentaires gratuits ou pas chers
- Acheter des produits alimentaires à cuisiner soi-même pas chers
- Cultiver ses propres fruits et légumes

DISTRIBUTION DE COLIS ALIMENTAIRES GRATUITS OU PAS CHERS : CLIQUER SUR UN ACTEUR

1 Accueil des SDF/Vieux Temple : Fermé à cet instant	2 Banque alimentaire du Tisire : Ouvert actuellement
3 Croix rouge : Ouvert actuellement	4 L'échoppe : Fermé à cet instant
5 Le fournil : Fermé à cet instant	6 Restos Bébé du cœur : Fermé à cet instant
7 Restos du cœur Centre Chorier : Fermé à cet instant	8 Restos du cœur Centre Gay Lussac : Ouvert actuellement
9 Restos du cœur Centre Mayennais : Fermé à cet instant	10 Secours populaire français Coordination grenobloise Antenne Centre-Ville : Fermé à cet instant
11 Secours populaire français Coordination grenobloise Antenne Nidral : Fermé à cet instant	12 Secours populaire français Coordination grenobloise Antenne des Trembles : Fermé à cet instant



HYGIÈNE

OÙ ME LAVER ?



- Où me laver ?
- Où trouver des produits de toilette/d'hygiène gratuits ou pas chers
- Où laver mes vêtements

OÙ ME LAVER ? : CLIQUER SUR UN ACTEUR

1 Accueil des SDF/Vieux Temple : Fermé à cet instant	2 Douches municipales : Ouvert actuellement
3 Femmes SDF : Fermé à cet instant	4 Point d'eau : Ouvert actuellement

